

Chichilianne (4 E 60)

L'histoire mouvementée des archives communales de Chichilianne vient de connaître un nouvel épisode, heureux cette fois-ci.

L'absence pour cette commune de l'inventaire qui devait être dressé dans les années 1840 ne permet pas une évaluation précise de la situation de départ mais il est certain, au vu de ce qui existe aujourd'hui, que les archives formaient pour l'Ancien Régime un fonds conséquent et ancien.

Il est certain aussi qu'au XIX^e et peut-être aussi début XX^e siècles des individus se sont servi et ont emporté l'essentiel des documents anciens dont on perd alors la trace. Ce n'est pas un cas unique dans le Trièves : le pillage désastreux des archives de Chichilianne, pourtant documents publics, peut être rapproché de celui du très beau fonds ancien de Clelles [4 E 637].

Ce qui restait en mairie de documents anciens fut pris en deux dépôts (1972 et 1988), soit 0.60 mètre linéaire. Puis ce fonds put être complété par près de trois mètres d'archives communales retrouvées auprès de libraires et brocanteurs de 1986 à 1990, parmi lesquels les registres paroissiaux 1635-1666 ! Tous ces documents se trouvaient dans un grand désordre. Ils ont été classés et sont désormais intégrés dans le répertoire [4 E 60]. Cerise sur le gâteau : un ultime retour grâce à l'entremise du service des Archives historiques de l'évêché de Grenoble-Vienne : les registres paroissiaux 1666-1673 et 1690-1692, jusque-là détenus en mains privées... [4 E 60 / 120].

Ils ont été microfilmés et peuvent être consultés en salle de lecture [2 Mi 3040].

Ainsi en partie reconstituées, les archives communales de Chichilianne couvrent essentiellement la période de l'Ancien Régime, le XVII^e siècle plus particulièrement, avec de belles séries sur les impositions et les affaires militaires, en particulier le logement des gens de guerre et l'organisation de la milice. L'agriculture est également bien renseignée grâce à un état des terres ensemencées pour le XVII^e siècle. On peut déplorer toutefois l'absence de délibérations d'assemblée, hormis quel-ques actes isolés.

Signalons une transaction (en original) entre les habitants et le procureur au nom du Dauphin au sujet des droits de pâquerage et bûcherage sur la montagne du Lautaret, datant de 1394 [4 E 60/149].

Les archives du XIX^e siècle, bien qu'elles aussi lacunaires et amputées (manquent les années avant 1860-1870), sont en mairie ; leur classement en facilite l'accès. On y trouvera des délibérations pour la période 1838-1855 et depuis 1880, des recensements de la population, des recensements des classes pour le service militaire. Ainsi, qu'ils soient conservés aux Archives départementales ou en mairie, tous ces documents attendent des chercheurs pour écrire l'histoire de la commune.